

I. Cadre de projet

Le projet « Services Ecosystémiques : Quantification, intégration et participation du secteur privé » (SES) exécuté par l'agence de la coopération Internationale (GIZ) en faveur de son partenaire stratégique le Secrétariat d'Etat chargé de Développement Durable (SEDD) et financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de l'Energie Nucléaire (BMU), a comme objectif de soutenir le Maroc dans le renforcement des capacités en matière d'utilisation durable et de conservation de la diversité biologique. Le but étant d'ancrer légalement et durablement la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques, dans les planifications sectorielles au moyen d'instruments et de mécanismes institutionnels intégrant les risques climatiques.

Le projet SES œuvre au niveau national avec une portée sur deux régions pilotes (Beni Mellal-Khénifra et Souss-Massa) sur quatre axes complémentaires :

1. Le renforcement des capacités des acteurs des secteurs public et privé, et de la société civile,
2. L'intégration de la biodiversité dans les politiques et planifications sectorielles,
3. Le développement de modèles d'incitation économique et de partenariats avec le secteur privé,
4. Le renforcement du cadre institutionnel et juridique.

II. Contexte des actions prévues

Le SEDD a fait part, lors de la journée internationale de la biodiversité, le 22 mai 2019, de son engagement à élaborer l'évaluation nationale de la biodiversité et des services écosystémiques du Maroc.

En général, une évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques, telle qu'elle a été décrite par le Millenium Ecosystem Assessments (2005), constitue une initiation à la compilation de nouvelles bases de données sur la biodiversité et les services écosystémiques afin de mieux comprendre les rôles des services et leurs contributions au bien être humain.

En ce qui concerne **l'Évaluation Nationale de la Biodiversité et des Services Écosystémiques (ENBSE)**, elle est définie comme étant une analyse critique de l'information disponible, destinée à éclairer la prise de décisions. Son élaboration dépend du contexte du pays, de l'information disponible et de la technicité des experts.

Pour le Maroc, l'élaboration de l'ENBSE permettra de renforcer les fondements de la connaissance disponible par rapport à la biodiversité pour une meilleure utilisation durable en

créant le lien entre la science et la politique. En effet l'évaluation s'inscrit aussi dans le cadre du respect des engagements du Maroc tant au niveau national qu'international :

1. Au niveau international

- Dans sa décision 14/1, paragraphe 12, la **14^{ème} Conférence des Parties** à la CDB a demandé **aux Pays Parties d'envisager d'entreprendre des évaluations nationales de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques**. Dans la même décision, au paragraphe 13, la COP14 a invité également les organisations et les partenaires de développement compétents à aider les Parties à entreprendre des évaluations nationales de la diversité biologique et des fonctions et services écosystémiques, notamment en mettant à leur disposition les ressources techniques et financières adéquates, tout en prenant note des travaux en cours à ce sujet effectués dans le cadre du BES-Net, avec l'appui technique du Centre Mondial de Surveillance pour la Conservation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
- La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a pour fonction, entre autres, de mener des évaluations sur la biodiversité, les services écosystémiques et leurs interactions aux échelles internationale, régionale et sous-régionale, ainsi que sur des questions thématiques et des sujets nouveaux identifiés par la science. **L'évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique** a identifié le manque des données nationales sur la biodiversité et **a encouragé les pays à entreprendre des évaluations nationales**.
- L'organisation des Nations Unies (ONU), a adopté en septembre 2015 l'Agenda 2030 avec **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** qui ont été influencés aussi par les objectifs de conservation de la biodiversité plus connus sous "**Les Objectifs d'Aichi**" (2010-2020). En effet deux ODDs ont été directement liés à la biodiversité en couvrant la conservation des écosystèmes aquatiques (ODD14) et la préservation et la restauration de la vie dans les écosystèmes terrestres (ODD15). Les ODD ont aussi considéré des questions transversales qui ont donné un élan à la conservation de la biodiversité telles que la sécurité alimentaire (ODD2), la disponibilité de l'eau (ODD6), le développement urbain durable (ODD11) et la lutte contre les changements climatiques (ODD13). Ainsi le renseignement de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques peut établir des synergies par rapport à la mise en œuvre des ODD, ce qui peut également simplifier la décision des pays quant aux mesures à prendre au niveau national pour répondre aux exigences de l'agenda 2030.

2. Au niveau national

Au niveau national, plusieurs stratégies sectorielles considèrent la biodiversité telles que la Stratégie Halieutis 2020 et la Stratégie Nationale des Zones Humides (2015-2024) ; mais aussi il y a des stratégies transversales, à savoir :

- **La Stratégie Nationale du Développement Durable (2015-2030)** comporte sept enjeux majeurs, notamment, l'enjeu 3 relatif à l'amélioration de la gestion et du développement des ressources naturelles tout en promouvant la conservation de la diversité biologique. Cet enjeu comprend plusieurs mesures visant à renforcer les politiques de conservation de la biodiversité et de réhabilitation des zones fragiles. Des objectifs à atteindre ont été fixés, notamment, le renforcement des politiques de conservation et de réhabilitation de la biodiversité, la valorisation des services écosystémiques et l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques.
- **La Stratégie et Plan d'Action National sur la Biodiversité (SPANB) 2016-2020** présente six axes stratégiques, déclinés en vingt-six objectifs opérationnels. Parmi ces axes stratégiques, l'axe relatif à « Améliorer, valoriser et partager les connaissances sur la biodiversité nationale », dont l'un des objectifs est d'améliorer l'évaluation des valeurs économiques, sociales et culturelles de la biodiversité nationale et des services écosystémiques.

Le processus de préparation de l'ENBSE, ayant déjà commencé, comporte plusieurs étapes et phases complémentaires, dont l'étape cruciale est **d'élaborer le rapport de l'évaluation, objet de la présente consultation.**

III. Objectifs de la consultation

La consultation vise **l'élaboration de l'évaluation nationale de la biodiversité et des services écosystémiques au Maroc** afin de déterminer les atouts et les opportunités présentés par les écosystèmes marocains ainsi que les menaces auxquelles ils sont exposés. L'ENBSE a pour objectif de renforcer le lien science-politique sur la diversité biologique, les fonctions des écosystèmes et les services écosystémiques, et elle permettra une **ouverture sur l'actualisation** de l'Etude Nationale de la Biodiversité.

Il est important de tenir en compte que l'évaluation nationale a pour **objectifs spécifiques** de :

- Porter sur l'ensemble des écosystèmes marocains, continentaux et marins, en prenant en considération des spécificités et des contextes locaux et en reconnaissant la particularité des valeurs attachées au patrimoine naturel ;

- S'aligner sur les stratégies nationales notamment la SNDD et la SPANB tout en assurant le lien avec les évaluations internationales ;
- Servir comme un pont liant la science à la prise de décision ;
- Respecter la pluridisciplinarité de la thématique et la notion des services écosystémiques.

IV. Missions de la consultation

La présente consultation repose sur quatre importantes missions :

- **Mission 1 : Diagnostic de l'état des lieux de l'information sur la biodiversité et les services écosystémiques au Maroc**

L'étude de diagnostic permettra d'inventorier les études, les recherches, les équipes de recherches et les détenteurs de l'information liée à la biodiversité et aux services écosystémiques. L'étude devra mettre l'accent sur l'actualisation de l'information et des moyens humains et matériels alloués à la formation et la recherche scientifique dans le domaine et traiter aussi les différentes priorités sectorielles ainsi que les précédentes études nationales réalisées (ex : Etude Nationale sur la biodiversité, 1998).

- **Mission 2 : Structuration et méthodologie de l'Evaluation Nationale**

Cette mission est amenée à proposer une structuration de l'évaluation nationale qui permettra de définir : la méthodologie et l'approche à utiliser, le processus et les grandes lignes à considérer. La structuration doit répondre aux engagements du Maroc vis-à-vis des directives internationales (CBD, IPBES et autres). La structuration doit tenir en compte les résultats de benchmark sur les évaluations nationales de la biodiversité et des services écosystémiques.

- **Mission 3 : l'Evaluation Nationale de la Biodiversité et des Services Écosystémiques – ENBSE**

Représentant le cœur de la consultation, cette mission consiste à la réalisation de l'étude de l'évaluation qui devra : valoriser les atouts et les opportunités des écosystèmes marocains, y compris les connaissances traditionnelles, et identifier les lacunes et les déficiences existantes aux niveaux de la recherche scientifique et de la gouvernance.

L'ENBSE devra mettre l'accent sur l'état réel de la biodiversité, des écosystèmes et des services écosystémiques, tout en considérant les aspects : écologique, économique, culturel, social et politique. L'ENBSE est amenée à prendre en compte les priorités sectorielles et engagements des différents départements ministériels et à

renseigner les indicateurs de suivi des engagements du Maroc par rapport aux objectifs internationaux et nationaux (ex : Objectifs d'Aichi, ODD, SNDD et SPANB).

- **Mission 4 : Appui à la communication autour de l'Evaluation Nationale**

Cette mission consiste principalement à préparer un programme de communication (problèmes, groupes cibles, objectifs, actions et outils) innovant autour de l'ENBSE.

V. Description des tâches

- Participation à des réunions avec la commission de suivi de l'évaluation selon le besoin ;
- Préparation d'une note méthodologique répondant aux TdR et détaillant le processus de la réalisation de la consultation (en décrivant les responsabilités de chaque expert) ainsi que le chronogramme ;
- Validation de la méthodologie avec la commission de suivi de l'évaluation lors d'un atelier (1 à 2 jours) ;
- **Mission 0 : Appui à la mobilisation autour de l'ENBSE**
 - 0.1. Préparer une carte des acteurs dans le domaine de la biodiversité (public, privé et société civile) ;
 - 0.2. Organiser des réunions bilatérales avec les parties prenantes et les départements concernés pour prendre en compte leurs visions et pour bien préparer le lancement officiel ;
 - 0.3. Préparer les outils nécessaires à l'atelier de lancement ;
 - 0.4. Lancement officiel de la consultation lors d'un atelier national ;
- **Mission 1 : Diagnostic de l'état des lieux de l'information sur la biodiversité et les services écosystémiques au Maroc**
 - 1.1. Identifier les équipes de recherches et les détenteurs de l'information ;
 - 1.2. Répertorier l'information existante (scientifique et institutionnelle) sur la biodiversité et les services écosystémiques au Maroc en différenciant entre les institutions publiques, les organisations privées et les universités et centres de recherches (avec une focalisation sur les priorités et les engagements / stratégies de chaque secteur) ;
 - 1.3. Identifier les lacunes et les besoins en information sur la biodiversité au Maroc ;
 - 1.4. Discuter les résultats avec des focus groupes des parties prenantes ;
- **Mission 2 : Structuration et méthodologie de l'Evaluation Nationale**
 - 2.1. Proposition de la structuration de l'évaluation et la méthodologie de la réalisation en concertation avec les acteurs et les entités concernées compte tenu des résultats de benchmark ;

- 2.2. Première validation de la structuration avec la commission de suivi de l'évaluation ;
 - 2.3. Recruter les auteurs responsables de différents chapitres en se concertant avec l'équipe du projet SES ;
 - 2.4. Organiser une réunion de travail entre l'équipe des auteures responsables recrutés, et l'équipe de projet SES ;
 - 2.5. Les experts doivent développer le descriptif et la méthodologie de chaque chapitre en concertation avec le coordinateur de l'évaluation ;
 - 2.6. Présenter la structuration et la méthodologie lors d'un atelier pour validation ;
- **Mission3 : l'Evaluation Nationale de la Biodiversité et des Services Écosystémiques – ENBSE**
 - 3.1. Considérer les résultats des deux premières missions lors de la réalisation de l'évaluation nationale de la biodiversité ;
 - 3.2. Organiser une première réunion des auteurs pour le lancement de la rédaction ;
 - 3.3. Selon le besoin, organiser des réunions des focus groupes (pour toute l'évaluation ou par chapitre) ;
 - 3.4. Remettre le premier draft aux tierces pour examen externe ;
 - 3.5. Revoir le document selon les commentaires de l'examen externe et produire le deuxième draft ;
 - 3.6. Présenter et examiner l'évaluation au niveau national ;
 - 3.7. Préparer le document final sur la base des commentaires et recommandations ;
 - 3.8. Préparer un document de synthèse pour les décideurs en trois langues (Arabe, Français et Anglais) ;
 - **Mission 4 : Appui à la communication autour de l'Evaluation Nationale**
 - 4.1. Préparer un programme de communication sur l'évaluation de la biodiversité et les services écosystémiques. Ce programme doit préciser les problèmes liés au thème, identifier les groupes cibles prioritaires, les objectifs du programme de communication par groupe cible et enfin les outils de communication (capsule vidéo, roll up ...) ;
 - 4.2. Proposition d'un Side-event lors de la COP 15 en Chine en novembre 2020 ;
 - 4.3. Identification des événements internationaux envisagés en 2021 dans la thématique de la biodiversité pour communiquer autour de l'évaluation Nationale.

VI. L'équipe des experts

La présente consultation nécessite **un travail d'équipe et le recrutement de plusieurs experts de différentes formations et expertises liées à la biodiversité et les services écosystémiques** (écologiques, sociales, culturelles, économiques, juridiques...). Le nombre des experts et leurs profils se développera au fur et à mesure de l'avancement des missions et selon le besoin, **toujours dans le cadre de respect des journées de travail envisagées pour cette consultation.**

Cependant, **la coordination** des différentes missions **sera attribuée** à un coordinateur **national** qui aura **la responsabilité** de l'organisation de la consultation.

VI.1. Tâches du coordinateur

- Veiller au bon déroulement de la consultation et le respect des TdRs ;
- Être le vis-à-vis officiel ;
- Travailler en équipe ;
- Préparer des rapports mensuels tout au long de la consultation pour décrire les nouveaux contacts réalisés, les activités effectuées et les activités programmées pour le mois suivant ;
- Partager le rapport mensuel avec la commission une semaine avant la réunion mensuelle ;
- Réaliser les missions : 0,1,2 et 4 ;
- Coordonner l'élaboration de la mission 3 ;
- Définir les qualifications des experts/auteurs à recruter pour les différents chapitres ;
- Lancer l'appel de manifestation d'intérêt pour les auteurs ;
- Participer au recrutement et évaluations des CV des auteurs potentiels en se concertant avec l'équipe SES ;
- Coordonner et organiser le travail entre les différents membres de l'équipe des experts/ auteurs ;
- Veiller à la bonne rédaction des différents livrables de la consultation et assurer la cohérence entre les différents chapitres ;
- Coanimer et comodérer les réunions et les ateliers officiels ;
- Préparer les comptes rendus des rencontres et des réunions ;
- Se concerter avec l'équipe de projet SES (SEDD et GIZ) tout au long de la consultation.
- Participer chaque mois à une réunion mensuelle avec la commission du suivi de l'évaluation pour discuter le rapport mensuel ;

- Participer à toutes les réunions et rencontres ;
- Être disponible pour des réunions fréquentes, selon le besoin, avec l'équipe SES et la commission de suivi.

VI.2. Qualifications du coordinateur

- Au minimum un doctorat dans un des domaines liés à la biodiversité et aux services écosystémiques (écologiques ou économiques) ;
- Expériences nationales prouvées par rapport à la réalisation et la rédaction d'études stratégiques ;
- 10 ans d'expériences dans la réalisation d'études stratégiques similaires ;
- Une expérience sur les évaluations de la biodiversité et des services écosystémiques au niveau internationale est souhaitable ;
- Très bonne connaissance des caractéristiques de la gouvernance de la biodiversité marocaine, surtout pour les aspects : écologique, scientifique et politique ;
- Familiarisé avec le paysage administratifs et institutionnel marocain ;
- Parler français et anglais couramment ;
- Bonne capacité de rédaction en langue française et anglaise ;
- Bonne capacité de rédaction en langue arabe.

VII. Livrables

Etape	Livrable N° :	Titre du livrable
Préparation	a	Note méthodologique en versions provisoire et finale
	b	Comptes rendus des réunions de travail avec l'équipe de projet
Mission 0	0.1.	Carte des acteurs
	0.2.	Comptes rendus des réunions bilatérales
	0.3.	Programme de l'atelier de lancement
	0.4.	Présentation (.ppt) de lancement
	0.5.	Rapport de l'atelier de lancement
Mission 1	1.1.	Répertoire des équipes détentrices de l'information
	1.2.	Rapport de diagnostic de l'état des lieux de l'information sur la biodiversité au Maroc
	1.3.	Comptes-rendus des discussions avec les focus groupes et les parties prenantes
Mission 2	2.1.	Structuration (outline) de l'Évaluation Nationale - ENBSE
	2.2.	Liste des auteurs responsables recrutés pour les différents chapitres
	2.3.	Document de la structuration et méthodologie avec le descriptif de chaque chapitre (en versions provisoire et finale)
	2.4.	Comptes-rendus des réunions réalisées
	2.5.	Rapport de l'atelier de validation
Mission 3	3.1.	Comptes-rendus des différentes réunions

	3.2.	Rapport de l'évaluation nationale de la biodiversité et des services écosystémiques l'ENBSE : 1 ^{er} draft, 2 ^{ème} draft et version finale
	3.3.	Document de synthèse de l'ENBSE pour les décideurs
	3.4.	Traduction du document de synthèse en arabe et en anglais
Mission 4	4.1.	Programme de communication autour de l'ENBSE
	4.2.	Liste des outils de communication par groupe cible
	4.3.	Texte et matériel pour élaborer les outils de communication
	4.4.	Liste des événements internationaux envisagés en 2021 dans la thématique de la biodiversité pour communiquer autour de l'Evaluation Nationale – ENBSE

VIII. Présentation de l'offre

Le dossier de soumission doit comprendre :

1. **L'offre technique** doit être soumise en version électronique et papier et rédigée en langue française et devrait contenir :
 - La méthodologie du travail et la proposition du plan de travail (chronogramme) ;
 - Les CV de groupe des experts ;
 - Rôle des experts impliqués dans la mission : nom, domaine d'intervention, tâches...
 - Les références précédentes considérées comme pertinentes pour la portée de la consultation.
2. **L'offre financière** doit être soumise en français et devrait contenir :
 - La répartition des coûts détaillés par service correspondant au nombre de jours ouvrables proposés dans l'offre technique par étape et phase ;
 - La répartition détaillée des honoraires/expert, perdiem, hébergement, transport (Km...) et autres frais ;
 - Signature et cachet.

IX. Durée de la consultation

Cette consultation se déroule pour une période **de 12 mois** en tenant compte de la date de signature de contrat, **et estimée à une charge de travail de 340 H/J.**

X. Etapes importantes et Modalités de paiement

Pour respecter la durée de la consultation, certaines activités doivent être atteintes à certaines dates, pour pouvoir assurer :

Etape	Livrable N° :	Délai (après signature de contrat)	Critères
Préparation	a	3 semaines	Validation de la note méthodologique
	b		
Mission 0	0.1.	7 semaines	Réception des livrables de la mission 0 en versions finales
	0.2.		

	0.3.		
	0.4.		
	0.5.		
Mission 1	1.1.	14 semaines	Réception des livrables de la mission 1 en versions finales
	1.2.		
	1.3.		
Mission 2	2.1.	19 semaines	Validation des livrables de la mission 2
	2.2.		
	2.3.		
	2.4.		
	2.5.		
Mission 3	3.1.	30 semaines	Après validation de livrable 3.2 version finale ainsi que les livrables 3.3 et 3.4
	3.2. Draft 1	45 semaines	
	3.2. V Finale		
	3.3.		
	3.4.		
Mission 4	4.1.	50 semaines	Après validation des quatre livrables de la mission 4
	4.2.		
	4.3.		
	4.4.		